

APPEL À COMMUNICATION – COLLOQUE INTERNATIONAL ET  
INTERDISCIPLINAIRE



**DES TERRAINS D'AVENTURE DU PASSÉ/POUR L'AVENIR : ÉTAT DES SAVOIRS,  
ENJEUX ET PERSPECTIVES**

**8-10 décembre 2021.**

**ENSAPVS, Archives nationales et MSH Paris-Nord, Paris.**

**Résumé**

Les terrains d'aventure ne sont pas des espaces de jeu comme les autres. Après avoir disparu en France dans les années 1990, des initiatives réapparaissent sur le territoire national, interrogeant l'héritage laissé par ces expérimentations socio-pédagogiques mais également par les théories qui les sous-tendent. Ce colloque, organisé par l'équipe du projet de recherche TAPLA (Terrains d'aventure du passé/pour l'avenir) et soutenu par le Labex *Les passés dans le présent*, vise à identifier les modalités selon lesquelles les terrains d'aventure réinterrogent aujourd'hui, la place donnée aux enfants dans la ville et, plus particulièrement, à l'expérience directe dans les dispositifs socio-spatiaux pédagogiques. Il se propose également de poser les bases d'un réseau de recherche international et interdisciplinaire, croisant les sciences humaines et sociales avec le champ de la conception spatiale et de l'aménagement ainsi que celui de l'éducation et de l'animation socioculturelle.



Labex Les passés dans le présent, Investissements d'avenir, TAPLA «Des terrains d'aventure du passé/pour l'avenir» réf. ANR-11-LABX-0026-01

## Argumentaire

Les terrains d'aventure, espaces d'apprentissage par le jeu, inventés en 1943 au Danemark, constituent, à l'origine, une solution éducative (temporaire) à une situation de crise. Occupant les terrains vagues des villes européennes bombardées, les *junk playgrounds* représentent pour la société d'après-guerre, un moyen de prendre en charge la jeunesse déboussolée, dans un climat où les limites entre résistance et délinquance sont brouillées (Kozlovsky, 2006). Dans un contexte de pénurie générale, les premières années de la Reconstruction légitiment, dans les villes, les actes d'appropriation, de réutilisation, de détournement et de conversion des déchets en ressources. Les terrains d'aventure permettent alors d'occuper à la fois un vide social – en mobilisant la pédagogie du jeu comme un instrument pour intervenir sur les comportements des enfants (Cohen, 2007, p. 32) – et un vide spatial – en répondant à l'urgence de reconstruire sur les ruines urbaines (Kozlovsky, 2008). À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les *adventure playgrounds* connaissent un essor remarquable en Grande-Bretagne (Allen of Hurtwood, 1968). À partir des années 1960, des terrains sont créés en Suisse, en Allemagne, au Pays de Galles et en Belgique. Ils apparaissent en France dans les années 1970, sous le nom de « terrain d'aventure » ou « terrain pour l'aventure ». Le premier est ouvert à Paris en 1971. Mais la France se distingue de ses voisins européens par la disparition de ces expériences pédagogiques et spatiales qui se sont pourtant maintenues ailleurs (notamment en Suisse, en Grande-Bretagne ou en Allemagne).

Aujourd'hui, il y a un véritable enjeu à rassembler, organiser mais aussi actualiser les ressources disponibles sur le sujet des terrains d'aventure. Force est de constater que la plupart des références françaises disponibles dépassent rarement les années 1980. Les ouvrages existants (D'Allaines-Margot, 1975 ; Savoye, 1978 ; Vergnes et al., 1975), de même que des documents photographiques (Flatard et Prémel, 1982), concernent essentiellement des expériences du passé. Si l'on parle aujourd'hui des terrains d'aventure, c'est encore souvent pour leur image mythifiée d'espaces pédagogiques utopiques appartenant résolument à un autre temps idéalisé. La disparition du dernier terrain d'aventure parisien en 2007, relatée sur le blog *Les Petits Pierrot*, et l'ouvrage récent de François Grandeau (2020) font de ces espaces des expériences certes novatrices mais empreintes d'un modèle dont il est difficile de se détacher malgré son caractère daté.

Aujourd'hui, les terrains d'aventure restent un objet méconnu pour les acteurs de l'animation socioculturelle, pour qui ces expérimentations se heurtent aux réglementations en termes d'usage et de sécurité mais également aux représentations souvent négatives que ce type de dispositifs véhicule. Ce colloque s'inscrit dans le cadre d'une volonté de redécouverte des terrains d'aventure et d'un intérêt renouvelé pour les espaces de jeu en Europe (Newstead, 2019), tant d'un point de vue théorique que pratique. En effet, des nouveaux espaces et projets associés ont émergé dans de nombreux pays (Milne, 2014 ; Leichter-Saxby & Law, 2015). Parallèlement, la variété des publications sur le thème visant aussi bien le grand public que les chercheur.es (Maclean, Russell



& Ryall, 2015 ; Kilvington & Wood, 2010) ou les acteur.trices pouvant être amené.es à porter ce type d'opérations traduit l'intérêt grandissant pour cet objet.

Objet hybride, espace ludique et éducatif, à la fois aire de jeu et jardin, lieu de bricolage et de récréation, espace en perpétuelle construction, les terrains d'aventure invitent au croisement des perspectives disciplinaires. Le colloque sur les terrains d'aventure appelle à mobiliser des travaux appartenant à l'ethnologie et l'anthropologie, l'histoire, les archives, la sociologie urbaine, les sciences de l'éducation, l'urbanisme, l'architecture, le paysage, la géographie comme la philosophie, sans oublier les compétences diversifiées mobilisées par les acteur.trices de terrain et les professionnel.les qui sont invité.es, au cours de ces trois jours, à rendre compte de leur expérience.

### Axes de questionnement

*Abenteuerspielplatz* en l'Allemagne, *skrammellegeplads* au Danemark, *robinsonspeelplaats* aux Pays Bas, *terrains d'aventure* en France, *Jardin Robinson* en Suisse, la variété des termes employés ne rend pas uniquement compte de l'effort de traduction du terme « *adventure playground* » mais pointe aussi la diversité des approches à la fois sociales et spatiales que ces projets peuvent recouvrir à l'échelle européenne. À quelles formes sociales et spatiales ces dernières renvoient-elles ? Quels rapports entretiennent-elles avec la norme de production des espaces urbains ? Quelles représentations du « risque » y sont développées ?

Au travers de ce colloque, nous proposons d'étudier dans une approche comparative, internationale et interdisciplinaire, le dispositif socio-ludique et le mode spécifique de fabrication des terrains d'aventure. Il s'agira d'interroger en quoi la fabrication des terrains d'aventure peut permettre aujourd'hui de réinterroger la manière dont sont produits non seulement les espaces de jeu mais également, et plus largement, les espaces urbains pratiqués par les enfants.

L'ambition du colloque est également de comprendre les différentes temporalités et « modes de faire » de l'aménagement et de la vie des terrains d'aventure au regard de leur pertinence contemporaine. Que s'est-il transmis de cette expérience fondatrice ? Quelles en seraient les spécificités culturelles suivant les pays européens ? Qu'est-ce qui est devenu obsolète ? Pourquoi les terrains d'aventure en France ont-ils progressivement disparu, contrairement à d'autres pays européens ? Outre le fait de dessiner une histoire de l'inscription spatiale des enfants dans les projets urbains et de la place faite aux enfants par les adultes dans la ville, ce colloque a pour ambition de poser les bases d'une historiographie et d'une typologie des acteur.trices mobilisé.es autour des terrains d'aventure.

Enfin, la crise sanitaire et environnementale que nous vivons conduit à éprouver le retrait de l'espace public et de ses pratiques associées, en particulier la remise en cause des espaces-temps de la sociabilité et des loisirs. Nous pouvons alors faire l'hypothèse que ce contexte particulier



peut conduire à une évolution de la culture professionnelle, voire à un renouveau des modes de production de l'espace et des pratiques récréatives. Dans quelle mesure les terrains d'aventure peuvent-ils participer à ce renouveau ?

Les propositions de contribution pourront s'inscrire dans l'un des **cinq axes de réflexion suivants** :

#### Axe 1. Actualisation d'un objet du passé : les sources archivistiques

Le premier axe porte sur les recherches en archives nécessaires pour comprendre l'histoire des terrains d'aventure et pour donner des pistes en vue de leur réactualisation. Cette recherche concerne aussi bien les archives produites par les administrations des différents pays, aux différents échelons du territoire, que celles produites par des associations ou des personnes privées (militant.es, animateur.trices, concepteur.trices...). Un certain nombre de questionnements émerge de cette enquête. Tout d'abord, celui de la circonscription de l'objet d'étude, dans la mesure où le vocabulaire employé pour désigner les terrains d'aventure est souvent multiple, y compris au sein d'un même pays. D'un pays à l'autre, la question se pose ensuite de savoir s'il s'agit toujours du même objet et des mêmes usages. Les comparaisons entre des sources de différents pays et de différents types de producteurs seront, à ce titre, bienvenues, afin de cerner plus précisément d'éventuelles nuances, différences ou identités. Des modélisations numériques pourront être réalisées à partir des sources : cartographies, bases de données relationnelles, timelines... Des projets et prototypes pourront être présentés. Enfin, des propositions relatives à l'appropriation de ces sources par les chercheurs des différentes disciplines seront les bienvenues.

Ce premier axe portera une attention spécifique à la généalogie des terrains d'aventure, que ce soit en France ou à l'étranger pour permettre, notamment, d'explicitier les raisons qui ont conduit à leur disparition progressive en France dès les années 1980.

#### Axe 2. Pouvoir d'agir, prise de risque et prise d'autonomie

Le deuxième axe se focalise sur la liberté et la prise de risque donnée aux enfants dans les terrains d'aventure. Il interroge la spécificité des modalités pédagogiques expérimentées. Il s'agira d'identifier en quoi la liberté d'action laissée aux enfants dans les terrains d'aventure constitue le fondement d'un projet pédagogique conférant à l'apprentissage de l'autonomie de penser et d'action. Espace d'exploration et d'expérimentation directe, lieu du « faire » (Ingold, 2017, 2018), les terrains d'aventure représentent des espaces de liberté non seulement matériel mais aussi relationnel, puisque l'adulte est en retrait et qu'il n'interdit pas mais accompagne l'action. Ainsi, il y a dans ces espaces, un apprentissage du pouvoir d'agir sur son environnement, mais aussi dans ses relations sociales. Il s'agira de vérifier selon quelles modalités pédagogiques cette liberté d'action est encouragée et encadrée. De ce fait, l'analyse depuis le point de vue des acteur.trices sera bienvenue.



Labex Les passés dans le présent, Investissements d'avenir, TAPLA «Des terrains d'aventure du passé/pour l'avenir» réf. ANR-11-LABX-0026-01

Si les conditions ayant présidé à l'invention des terrains d'aventure ont peu à voir avec l'époque actuelle, on peut se demander si leur mode de fabrication ne constitue pas, au contraire, une source d'enseignements, au-delà de la question des espaces dédiés au jeu sur la place donnée aux enfants, à l'expérience directe et au « faire », au sens d'une interaction entre l'individu et son environnement dans les dispositifs socio-spatiaux éducatifs.

### Axe 3. Co-construire les espaces éducatifs

Le troisième axe d'exploration concerne le caractère collectif de la fabrication des terrains d'aventure. Si, dès l'origine, les enfants mais également les parents et les animateurs et animatrices sont impliqués dans la fabrication des terrains d'aventure, il s'agit d'analyser en quoi ce processus de fabrication spécifique peut permettre de réinterroger les processus éducatifs au cœur de la fabrication des terrains d'aventure. L'analyse des modes d'organisation socio-spatiale à l'intérieur des terrains d'aventure, le rôle et la place de l'animation, la répartition des tâches dans le temps et dans l'espace au prisme de l'activité ludique, permettra d'identifier la manière dont sont partagées les responsabilités mais aussi les pouvoirs dans le projet éducatif que constituent les terrains d'aventure. À ce titre, le rôle, les valeurs, les principes mais aussi les relations avec le territoire que les acteur.trices peuvent porter pourront être questionnés.

### Axe 4. Fabriquer en jouant / jouer en fabricant

Le quatrième axe concerne la mobilisation du jeu comme activité productrice d'espace. En jouant, les enfants fabriquent l'espace du terrain d'aventure, ils l'aménagent, le composent, le modèlent et le détruisent pour mieux le reconstruire. Ce processus spécifique passe par le jeu comme cadre de l'expérimentation directe de l'espace et réinterroge les modèles classiques de conception des espaces de jeu ainsi que les projets éducatifs qui y sont associés. La compréhension du processus de « jeu-fabrication » fournit des pistes pour remettre en question l'aménagement planifié, ses normes et sa composition fonctionnelle. En introduisant l'usage et l'usager comme vecteurs de fabrication de l'espace, mais aussi en acceptant que le projet se fasse sans planification préalable, il s'agit de réinterroger le processus de conception-production-utilisation des espaces. Seront alors mis en regard : pratiques, spatialités et systèmes d'acteur.trices avec pour question sous-jacente, les possibilités d'agir face aux modèles normatifs. D'un point de vue spatial, que nous apprennent les terrains d'aventures sur la conception de l'espace récréatif en particulier et de l'espace public de façon plus générale ?

La comparaison internationale sera l'occasion de mettre en perspective les dispositifs de normalisation (éventuelle) de ces espaces, tant d'un point de vue architectural qu'en termes de pratiques sociales. Un retour historique expliquant ces évolutions est au programme, mettant en avant les moments de ruptures (système d'acteur.trices, dispositif juridique, pression industrielle, demande sociale, etc.) qui ont éventuellement participé à l'avènement de nouvelles formes de



terrain d'aventure. Des retours d'expériences de la part de professionnels de l'animation mais également de l'aménagement (maîtrise d'œuvre comme maîtrise d'ouvrage) seront les bienvenues.

## Axe 5. Ecologie de l'action et éducation à la nature

Le cinquième et dernier axe interroge les croisements, les points de rencontre et les relations entre les terrains d'aventure et le champ de la pédagogie à l'environnement. Les liens sont nombreux entre le mouvement des terrains d'aventure et celui de l'éducation à la nature. Envisagés comme des espaces d'expérimentation directe, les terrains d'aventure développent des outils pédagogiques dépassant la sensibilisation environnementale pour proposer des modalités immersives de contact à un milieu vivant. Depuis leur origine, les terrains d'aventure s'inscrivent dans une écologie de l'action. En se présentant comme des formes de valorisation transitoire d'espaces urbains délaissés, en fondant leur développement sur une économie d'action par le recyclage et le réemploi des matériaux, en fédérant un réseau d'acteurs.trices locaux.les, les terrains d'aventure nous informent sur des modalités de production de l'espace résilientes, économes et raisonnées. Comment les terrains d'aventure se sont-ils saisis de la question environnementale et des enjeux écologiques ? En quoi les principes d'action sur lesquels les terrains d'aventure sont fondés peuvent-ils contribuer à enrichir les outils de l'éducation à la nature ? En quoi les terrains d'aventure du XXI<sup>e</sup> siècle peuvent-ils participer à la transition écologique ?

### Modalité de contribution

Langue de la communication : français ou anglais.

Les communications pourront faire état de recherches de nature variée (théorique, empirique...) et de dispositifs pratiques réalisées ou de futures expérimentations. Ces contributions pourront :

- s'intégrer dans une table ronde ou un atelier qui réunira *a minima* trois communications ;
- faire l'objet d'une communication individuelle (20') que le comité organisateur intégrera au sein d'un panel comprenant d'autres communications ;
- être présentées sous la forme d'une courte vidéo (10' maximum).

Les propositions de communication (3 000 signes maximum, espaces compris) présenteront l'objet de la recherche, le questionnement et la problématique, le terrain et la méthodologie utilisée pour le recueil des données (ou à défaut, les corpus systématiques de sources si ce travail n'est pas lié à un terrain).

Les propositions comprendront les éléments suivants dans l'ordre d'apparition :

- Nom, prénom du/des auteur-e-s
- Fonction et institution de rattachement





- Adresse mail
- Titre de la communication
- Proposition de communication (3 000 signes maximum espaces compris)
- Une bibliographie sélective (3 à 5 références)
- 5 mots clés
- Titre et résumé de la proposition (1 500 signes espaces compris)

Les propositions doivent être adressées sous fichier word et rtf à : [tapla.colloque@gmail.com](mailto:tapla.colloque@gmail.com), **au plus tard le 31 mai 2021.**

Les propositions seront sélectionnées en fonction de leur qualité scientifique et de l'originalité du matériau empirique ou théorique mobilisé, ou en fonction de la pertinence et de la qualité de l'approche de l'expérience décrite. Les résumés (1500 signes) des propositions acceptées figureront dans le volume édité pour le colloque.

Nous vous remercions de bien vouloir :

- 1- indiquer en objet de votre message : Colloque TAPLA 2021-proposition
- 2- nommer votre fichier de la façon suivante : Nom-Colloque TAPLA 2021.doc

## Calendrier

- Lancement de l'appel à communication sur les réseaux nationaux et internationaux (26 février 2021)
- Les propositions de communication sont à envoyer **au plus tard le 31 mai 2021** à [tapla.colloque@gmail.com](mailto:tapla.colloque@gmail.com)
- Une réponse sera donnée au plus tard le 21 juin 2021.
- Le support de présentation sera à remettre pour le 22 novembre 2021 sous format pdf.
- Une publication des actes est envisagée à l'issue du colloque, à l'horizon de l'automne 2022.

## Informations complémentaires :

Sur le projet scientifique de TAPLA : <https://tapla.hypotheses.org/>

Sur les projets scientifiques du Labex *Les passés dans le présent* : <http://passes-present.eu/fr/terrains-daventure-du-passepour-lavenir-44347>



Labex Les passés dans le présent, Investissements d'avenir, TAPLA «Des terrains d'aventure du passé/pour l'avenir» réf. ANR-11-LABX-0026-01

## Comité d'organisation

Delaunay Fanny, urbaniste, docteure en aménagement et urbanisme, ENSA Paris Val de Seine, CRH-LAVUE et Ingénieure d'étude TAPLA

Ramos Aurélien, paysagiste, doctorant en aménagement et urbanisme, ENSAP de Bordeaux, CRH-LAVUE et Ingénieur d'étude TAPLA

Raveneau Gilles, professeur des universités, anthropologue, Université Lumière Lyon 2, EVS

Roullier Clothilde, chargée d'études documentaires, responsable des fonds Jeunesse et Sports/Éducation populaire, Archives nationales

## Comité scientifique

*Le comité scientifique est composé des coordinateurs, de l'ensemble des membres de l'équipe TAPLA ainsi que des partenaires scientifiques internationaux associés au projet.*

- Antonioli Manola – UMR LAVUE – PR ENSA Paris-La Villette
- Besse-Patin Baptiste – post-doctorant en sciences de l'éducation – chercheur associé au laboratoire EXPERICE
- Bouillon Florence – UMR LAVUE – MCF Paris 8
- Brown Fraser, professeur, Leeds University
- Simon Colwill Simon, enseignant, TU Berlin, Allemagne.
- Delaunay Fanny : urbaniste, docteure en aménagement et urbanisme, ENSA Paris Val de Seine, CRH-LAVUE et Ingénieure d'étude TAPLA
- Hoddé Rainier – UMR LAVUE – PR émérite ENSA, responsable réseau Pédagogies coopératives
- Joëlle Libois Joëlle, Dir. Haute école de travail social ▪ HES-SO Genève
- Monnet Nadja, LAA – UMR Lavue, MCF ENSA de Marseille
- Ramos Aurélien : paysagiste, doctorant en aménagement et urbanisme, ENSAP de Bordeaux, CRH-LAVUE et Ingénieur d'étude TAPLA
- Raveneau Gilles : professeur des universités, anthropologue, Université Lumière Lyon 2 (EVS) et Paris Nanterre (LESC)
- Roucous Nathalie, MCF Experice, Université Paris-13
- Roullier Clothilde : chargée d'études documentaires, responsable des fonds Jeunesse et Sports/Éducation populaire, Archives nationales
- Rozenholc Caroline – UMR LAVUE – MCF ENSA Paris-Val de Seine





## Lieux du colloque

Le colloque aura lieu sur trois jours, à Paris, du 8 au 10 décembre 2021 : à l'ENSAPVS (1<sup>er</sup> jour), aux Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine (2<sup>e</sup> journée) et à la MSH-Paris-Nord pour la clôture (3<sup>e</sup> jour).

## Bibliographie

Allaines-M (d'), D. 1975. *Terrain d'aventure et enfants des cités nouvelles : aperçu d'une expérience*, Paris, ESF.

Artières, C., Besse-Patin, B., *et al.*, 2020. « L'aventure de Belle Beille », *SUD Volumes Critiques*, n°3 ENSAM.

Authier, J., Lehman-Frisch, S., 2012. « Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés à Paris et à San Francisco », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°195, p. 58-73.

Bachelart, D., 2011. « « S'encabaner », art constructeur et fonctions de la cabane selon les âges Exploration biographique et photographique », *Éducation relative à l'environnement – Regards, Recherches, Réflexions*, 10 : 35-61.

Besse-Patin, B. 2018. « Loisir et éducation. La formalisation éducative des jeux dans un accueil périscolaire », *Revue française de pédagogie*, 204 : 5-16.

Collectif Interob, 2015. *L'accueil libre en terrains d'aventures et jardins Robinson. Une pratique à (re)découvrir*, Genève.

Bonnin, P., 1977. « La cabane et l'animateur », In Chombart de Lauwe M., *Dans la ville, des enfants...*, Paris, Stock, p. 202-204.

Brown, F., 2007. *The Venture : A Case Study of an Adventure Playground*, Cardiff, Play Wales.

Buredn, G., 1948. « The Junk Playground ; an Educational Adjunct and an Antidote to Delinquency », *The Friend*.

Burkhalter, G., 2016. *The playground project*, Zürich, Kunsthalle, Éd.

Cadier, R., 2013. « La place centrale de l'activité sur un terrain d'aventure », *Anim'Acteur.ice*, n°11, p.2-3.



Cadier, R., 2014. « Qu'est-ce qu'un terrain d'aventure », *Les Cahiers de l'animation*, n° 87, p. 10-11.

Cadier, R., 2014. « Une journée au Bauspielplatz », *Cahiers de l'animation*, n° 87, p. 12-15.

Casabianca, R., 1959. *Enfant sans air : Étude sociologique des enfants d'un quartier urbain*, Paris, Fleurus.

Cazalis, S. et al., (dir.), 1980. *Enfants, à vous de jouer ! Terrains d'aventure, transformations d'espaces urbains*, Paris, Centre de création industrielle.

Châtelet, A-M., et al., 2003, *L'école de plein air ; une expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Edition de la Recherche.

Cohen, D., 2007. *The Development of Play*. London, Routledge.

Conway, M., (dir.), 2017. *Adventure Playgrounds : The Essential elements*, London, Play England.

Flatard, Y. et Prémel, G., 1982. *Enfants bâtisseurs. Images d'un terrain d'aventures*. Paris, Scarabée.

Grandeau, F., 2020. *Ces jeunes, et si on les aimait... À Paris, des jeunes et des terrains d'aventure...* Paris, L'Harmattan.

Ingold, T., 2017, *Faire. Anthropologie, archéologie, art et architecture*, (traduction française de Hervé Gosselin et Hicham-Stéphane Afeissa), Paris, Éditions Dehors, 2017.

Ingold, T., 2018, *L'anthropologie comme éducation*, (traduction française de Maryline Pinton), Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Kozlovsky, R., 2008. *Adventure Playgrounds and Postwar Reconstruction. In Modern Childhoods : History, Space, and the Material Culture of Children ; An International Reader*, New Brunswick Rutgers University Press.

Martinon, T., 2013. « Au détour d'un terrain d'aventures. Promenade à Hambourg », *Vers l'Éducation nouvelle*, n°552, p.40-41.

McCurdy et al., 2010. « Using Nature and Outdoor Activity to Improve Children's Health », *Current Problems in Pediatric and Adolescent Health Care*, p. 102-117.



Newstead, S., « Le *playwork* à la recherche d'une identité perdue », *Sciences du jeu* [Online], 12 | 2019, Online since 19 December 2019, connection on 27 November 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sdj/2337> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdj.2337>

Potter, D., 1997. *Risk and Safety in Play : The Law and Practice for Adventure Playgrounds*, London, E & FN Spon,

Raveneau, G., 2019. « Les terrains d'aventure en France dans les années 1970 ou la contestation en acte de la notion d'équipement socioculturel », Besse L. (dir.), *Des lieux pour l'éducation populaire (1930-1970) Histoire des équipements socioculturels. Villes et territoires. Tours*, Presses Universitaires François-Rabelais.

Raveneau, G., 2020. « Des Terrains d'aventure du passé pour l'avenir », *SUD Volumes Critiques*, n°3, ENSAM.

Savoie, P., 1978. *Terrain d'aventure : espace de vie*. Lyon, Fédérop.

Soderstrom, M., et al. 2013 « The quality of the Outdoor Environment Influences Children's Health – A Cross-sectional Study of Preschool », *Acta Paediatrica*, n° 102, p.83-91.

Thyssen, G. & Depaepe, M., 2012. « Essor et déclin d'une école de plein air : le Centre Dupré de Roubaix (vers 1921-1978), *Revue du Nord*, n° 397, p.947-965.

Vergnes, B., Kling, P., & Guéant, M., 1975. *Du terrain pour l'aventure : Pratique anti-autoritaire de l'animation des loisirs en milieu urbain*. Paris, François Maspero.